

ABONNEMENT

**Saumur**  
 Un an . . . . . 25 fr.  
 Six mois . . . . . 13  
 Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réclamation des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 DÉCEMBRE

GUERRE A L'ÉGLISE

La vieille formule opportuniste est rajeunie par le leader radical Clémenceau.

L'ennemi commun à combattre, déclarait-il au punch des étudiants, c'est l'Église.

Il y a des hommes qui prétendent qu'il faut se réconcilier avec elle. Erreur.

Les républicains n'arriveront jamais à faire la conciliation avec l'Église catholique.

Ce qu'il faut, c'est que les républicains les plus avancés fassent l'union avec les républicains les plus modérés. A lui seul le parti républicain peut lutter contre ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.

Tel est le cri de guerre contre le catholicisme proféré par M. Clémenceau.

C'est ainsi que les sectaires républicains entendent la pacification, la tolérance, la liberté religieuse.

Certains catholiques se sont abusés jusqu'à croire que, par une profession d'indifférentisme politique, ils pourraient désarmer la haine des sectaires qui mènent contre l'Église, ses doctrines et ses institutions, une campagne acharnée.

Quelques catholiques ont même mis à profit leur caractère officiel pour engager leurs subordonnés à faire des avances au parti républicain.

S'illusionner jusqu'à croire qu'ils parviendraient par de tels moyens à réconcilier la République et l'Église, c'était réellement puéril. Les abdications, les lâchetés, les désertions sur le terrain politique n'auront abouti, une fois de plus, qu'à mettre en relief le parti pris, irrévocable, des républicains, de ne point désarmer. La persécution religieuse est l'article capital du programme de la République. Le comprendra-t-on enfin? EDMOND ROBERT.

A LA CHAMBRE

La monotone et interminable vérification des pouvoirs a lassé la patience de tous ceux qui ont souci des intérêts du pays et de la dignité du Parlement. Les raseurs abusent de la liberté de la tribune. Aussi les bancs étaient-ils vides pour la plupart, les députés s'étant répandus dans les couloirs dès que M. Gotteron, de la Haute-Vienne, a ouvert le robinet de son éloquence fastidieuse. Il s'agissait de l'élection de M. Robert Mitchel, validée cependant par le bureau.

Dans le salon de la Paix on affirmait que M. Constans, le seul ministre présent à la séance, déposerait son projet sur les fonds secrets. On discutait aussi les conclusions du rapport favorable à la validation de M. Joffrin, rapport dont la Chambre désire entendre la lecture, comme sujet d'édification morale et politique. La Chambre aura-t-elle l'impudeur d'accepter ces conclusions?

La Chambre a encore invalidé hier deux députés, M. Thirion-Montauban (Dordogne) et M. Revest (Saint-Denis).

INFORMATIONS

Un modeste convoi conduisait avant-hier à sa dernière demeure une femme dont le nom ne manque jamais d'inspirer un certain effroi : cette femme, c'était M<sup>me</sup> Deibler, la mère du bourreau de Paris, la veuve du bourreau d'Alger.

Le deuil était conduit par MM. Deibler fils et petit-fils de la défunte.

Détail curieux : des couronnes avaient été offertes par les gardiens de la Roquette.

On assure que la nouvelle princesse de Monaco aurait obtenu de son époux qu'il fermerait l'établissement des jeux au premier suicide qui aurait lieu.

La princesse étant très pieuse et très riche, cette résolution n'aurait rien de surprenant.

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

Le prince Louis-Napoléon, qui a donné sa démission d'officier dans l'armée italienne, est nommé major dans la cavalerie de la garde impériale russe.

Saint-Petersbourg, 3 décembre.

Le prince Louis-Napoléon a été reçu aujourd'hui au palais Anitchkow par l'Empereur et l'Impératrice.

Nous lisons dans le *National* :

« On nous annonce qu'une très importante maison de banque de Paris étudie, en ce moment même, une grosse opération financière, basée sur certains fonds d'État étrangers qui intéressent principalement l'Angleterre et la France.

« Nous voulons croire que notre ministre des affaires étrangères, M. Spuller, est au courant des négociations qui ont été entamées à ce sujet, et qu'il ne manquera pas d'en donner connaissance à la Chambre dès que le moment sera venu. »

Suivant l'*Autorité*, le conseil des ministres s'est occupé de la question des traités de commerce avec l'Italie ; on songerait, comme *modus vivendi*, à opérer, de part et d'autre, un abaissement proportionnel de tarifs.

DÉCORATIONS

La façade des poitrines continue à se décorer, comme les fenêtres un jour de fête dans la Flandre.

Sans compter le *Nicham*, il y a trente et un mille aspirants à porter des décorations étrangères, qui ont fait demande à M. Spuller.

L'Autriche n'a pas refusé les décorations de ses sujets gratifiés du ruban à l'Exposition ; seulement, selon l'usage, on lui a envoyé les dossiers et elle les étudie bureaucratiquement.

Il y a la décoration très haute et très rare de l'humilité, que tout le monde peut se procurer gratuitement et que très peu savent arborer.

AU TONKIN

Chaque courrier d'Extrême-Orient nous apporte une preuve nouvelle des mensonges officiels en ce qui touche la situation du Tonkin. Le *Journal des Débats* vient notamment de recevoir de son correspondant d'Hanoï une lettre dans laquelle il est dit qu'il y aurait aveuglement à ne pas reconnaître qu'il règne dans les esprits une certaine agitation. La sincérité des soumissions que nous avons reçues est toujours chose sujette à caution ; le parti de la résistance n'a pas encore abandonné tout espoir ; nombreux encore, il évite de se compromettre ouvertement, mais il travaille sourdement à nous aliéner la population. Les mandarins et les lettrés font des tentatives secrètes pour provoquer de nouveaux mouvements, à la faveur desquels ils ont une vague espérance de ressaisir un peu de pouvoir.

ANNIVERSAIRE DE LOIGNY

Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

Le 2 décembre a été célébré, dans l'église de Loigny, le service funèbre annuel en l'honneur (lisez : pour le repos de l'âme) des soldats français tués devant l'ennemi le 2 décembre 1870.

La cérémonie était présidée par M<sup>sr</sup> Coullié, évêque d'Orléans.

L'éloge funèbre des héroïques combattants de cette sanglante journée a été prononcé par M. l'abbé Vié, chanoine honoraire, supérieur du petit-séminaire de La Chapelle.

Voici la péroraison de ce beau discours :

« La nation qui a produit ces héros ne périra pas.

« Elle a traversé bien d'autres crises qu'on avait crues mortelles. Morcelée par la féodalité elle est devenue le royaume de Philippe-Auguste et de saint Louis ; ruinée et livrée à l'Anglais par cent ans de guerre, elle retrouva avec Jeanne d'Arc l'unité, la confiance et la gloire ; aux guerres de religion elle fit succéder les splendeurs du grand siècle, et aux plus grands bouleversements qu'il y ait eu dans l'histoire, des triomphes qui ont étonné l'univers.

« Croyons, messieurs, à cette vitalité de la France, et, à genoux sur les cendres de ses meilleurs enfants, promettons-lui de ne pas désespérer d'elle.

« Quand Dunkerque nous fut rendu, sous Louis XIV, un Anglais s'écria en quittant nos rivages : « Nous reviendrons, messieurs. — Non ! lui fut-il répondu, vous ne reviendrez pas, tant que nous servirons Dieu mieux qu vous ! »

« Ils ne reviendront pas, messieurs, ni eux ni d'autres, tant que nous servirons Dieu comme les zouaves de Loigny... »

« ... Après avoir salué la résurrection de la patrie qui sera votre œuvre, morts héroïques de Loigny, je dois avant de vous quitter saluer aussi la vôtre ; quand même la religion ne vous la garantirait pas, la justice et la conscience réclameraient pour vous une autre vie, en récompense de celle que vous avez si librement et si fièrement sacrifiée. Vous sortirez donc un jour de cet ossuaire, et en échange de cette

patrie que vous avez si bien défendue, vous en trouverez une autre où il n'y aura ni guerre ni discorde, où les sanglantes immolations de la terre seront couronnées d'une gloire impérissable, et le Dieu du Sacré-Cœur, qui vous a conduits ici-bas à la peine, vous recevra là-haut dans l'éternel bonheur. »

NOUVELLES MILITAIRES

Le remaniement des subdivisions affectées aux différents corps d'armée qui touchent à la frontière de l'Est sera soumis très prochainement aux délibérations du conseil supérieur de la guerre.

Il n'est pas question, dans ce projet, de la création d'un nouveau corps d'armée. M. le général de Miribel, laissant de côté toute préoccupation d'amour-propre, a été le premier à demander que le 6<sup>e</sup> corps soit reconstitué avec des subdivisions perpendiculaires à la frontière, de façon à ce que deux autres corps d'armés puissent y avoir accès et y organiser une surveillance directe.

LA GRATUITÉ DES ÉCOLES MILITAIRES

Le ministre de la guerre fait étudier un projet de loi tendant à rendre gratuites nos Écoles militaires. On sait que, par une anomalie singulière, non seulement les élèves de l'École polytechnique et ceux de l'École de Saint-Cyr payent une pension à l'État, mais même que le taux, pour ces derniers, est plus élevé que pour les premiers. Les élèves de ces Écoles étant tous engagés volontaires pour trois ans, et regardés comme présents sous les drapeaux, il n'est que juste de ne leur faire payer aucune pension.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Le scrutin concernant l'amendement du citoyen Trouillot pour l'annulation de l'élection de la 1<sup>re</sup> circonscription d'Angers est ainsi rectifié au *Journal Officiel* :

Pour l'invalidation, 458 ; contre, 320.

Ont voté contre : MM. Berger, de La Bourdonnaye, général Lacretelle, de Maillé, de Soland, de Terves.

M. A. Fairé, trop scrupuleusement, s'est abstenu.

Parlant de ce vote, le *Gaulois* dit :

« M. Fairé est admis. C'était fatal. N'oublions pas que son concurrent s'appelait Guignard. »

Et l'*Intransigeant* :

« Un M. Trouillot, du Jura, qui est certainement originaire des Petites-Chiettes, la patrie du célèbre sénateur Lelièvre, a abusé pendant une heure de la permission d'être ridicule et détestable. Rivalisant avec M. Dreyfus, il a invoqué Lucine, à propos d'une pétition invraisemblable des sages-femmes d'Angers à un docteur Guignard, l'adversaire peu chanceux de M.

Fairé. Bref, la gynécologie, grâce à M. Trouillot, a eu les honneurs de la séance. »

#### ECOLE DE CAVALERIE

Nous croyons pouvoir annoncer que le capitaine de Place recevra bientôt la juste récompense que lui valent ses nombreux travaux et ses découvertes dont les expériences se poursuivent activement à Bourges.

C'est à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier que le capitaine de Place serait décoré de la Légion d'honneur.

#### ANTOINE LÉPINE

Notre atelier de typographie vient de perdre son doyen, et la typographie de l'Ouest peut-être le doyen des typographes en exercice de toute la région.

Antoine Lépine, né à Nantes le 3 octobre 1816, et qui par conséquent venait d'entrer dans sa soixante-quatorzième année, a été frappé cette nuit à son domicile d'une congestion cérébrale qui a été presque foudroyante. Hier, il s'est tenu à sa *casse* toute la journée, travaillant avec cette ardeur, cet amour-propre qu'il avait toujours apportés pendant sa longue carrière et lui avaient valu une réputation justement méritée.

Il y a deux jours, au milieu de ses camarades, il se flattait de célébrer lundi prochain, 9 décembre, le 50<sup>e</sup> anniversaire de son entrée dans nos ateliers, et on eut fait fête au père Antoine de cette date célèbre, et d'une présence aussi longue dans la même maison. Déjà, à l'occasion de la remise de la médaille d'honneur du Travail, qui lui a été décernée par le gouvernement il y a dix-huit mois, ses camarades lui avaient exprimé leurs sentiments d'estime et de considération.

Pour nous, nous associons nos regrets à ceux de sa famille; nous lui rendons un public témoignage de reconnaissance pour ses longs services et les sentiments de fidélité et de dévouement qu'il nous a toujours donnés.

Nature droite et honnête, Antoine Lépine n'était point irréligieux; il eut accepté les consolations de la religion, si la mort ne l'avait pas frappé subitement.

#### LA SÉRIE DES VOLS

Cette nuit, les voleurs ont « opéré » chez M. Pérare-Briffault, épicière, place Maupassant. La devanture du magasin ayant résisté à l'attaque, les voleurs sont entrés par la remise, rue Bodin, et ont borné là leurs opérations. A défaut de bougies, ces nocturnes visiteurs ont brûlé une quantité d'allumettes pour éclairer leurs exploits.

Croyant faire bonne aubaine en avisant des bouteilles pleines, nos voleurs seront déçus quand ils s'apercevront que ce liquide n'est que de l'eau de fleurs d'oranger.

Ils ont aussi emporté des oranges, histoire de posséder la fleur et le fruit.

#### Manière d'opérer

Les voleurs s'adressent plus particulièrement aux rez-de-chaussée des endroits les moins fréquentés; ils frappent discrètement à la porte ou au contrevent de la maison qu'ils veulent visiter, et, s'ils n'entendent aucun bruit, en avant la pince-monseigneur.

Lorsqu'un bruit quelconque, un aboiement répond à leur... demande, les voleurs détalent au plus vite pour aller recommencer ailleurs.

Ainsi, l'avant-dernière nuit, rue Fardeau, ils ont frappé au contre-vent d'une maison, et, ayant obtenu une réponse, nos voleurs se sont enfuis précipitamment.

#### DANS UN Puits

Avant-hier, dans l'après-midi, M<sup>me</sup> Martinet, habitant le quartier des Ponts, se rendait à son puits pour tirer de l'eau. Le pourtour de l'orifice était couvert de glace; M<sup>me</sup> Martinet glissa, et, perdant l'équilibre, fut précipitée dans le puits. Fort heureusement, ses cris furent entendus par une jeune fille, M<sup>lle</sup> Robergeau, qui elle-même descendit la corde, que M<sup>me</sup> Martinet saisit, et avec d'autres secours on put la tirer de cette situation périlleuse.

M<sup>me</sup> Martinet a dû s'aliter à la suite de cet accident. On craint une fluxion de poitrine.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR

Les journaux d'Angers parlaient la semaine dernière d'un différend qui se serait produit entre la direction et le Conseil municipal d'Angers, différend dont nous avons entretenu nos lecteurs et dont les conséquences, si les choses ne s'arrangeaient pas, serait le départ de M. Sureau-Bellet. Il serait fort regrettable que l'administration n'obtempérât pas à la demande de la direction théâtrale, car celle-ci fait tous ses efforts pour satisfaire les plus exigeants.

A Saumur, le public qui fréquente le théâtre n'a qu'à se louer de M. Sureau-Bellet, et surtout des artistes qu'il nous fait entendre. Cette satisfaction du public est prouvée par l'assiduité qu'il met à assister aux diverses représentations, lesquelles ont eu, jusqu'ici, beaucoup d'intérêt. Après *Faust*, la *Traviata*, *Roméo et Juliette*, nous avons lundi *Zampa*, ce chef-d'œuvre d'Hérold, qu'un nombre d'années respectable n'a pu encore vieillir. Cette musique, éminemment française, captive non seulement par sa facture large et ses exquises mélodies, mais encore par cette nuance tragique dont est entouré le personnage de Zampa, le don Juan corsaire, et qui ressort du cadre ordinaire de l'opéra-comique.

C'est M. Giraud, un Angevin, baryton en représentation, qui chantait Zampa. Cet artiste a toutes les qualités que demande le rôle:

taille élancée, physionomie agréable, regard à la fois brillant et charmeur; il possède au plus haut point une science scénique qui semble innée chez lui. Sa belle voix de baryton a une élasticité particulière qui rappelle un peu celle de Faure, et atteint un registre très élevé. Dans le grand air: « Que la vague écumante, » qu'il a dit d'une voix sûre, on attendait vraiment un ut de poitrine... M. Giraud a obtenu un succès énorme; il a été rappelé plusieurs fois.

Comme d'habitude, M<sup>me</sup> Pupier a été à la hauteur du rôle très dramatique de Camille; elle a trouvé des accents pleins de charme et de touchante mélancolie qui lui ont fait partager le succès de M. Giraud et a été, comme lui, fort acclamée. M. Gréteaux et M<sup>me</sup> Michaud ont très convenablement tenu les rôles un peu effacés de l'officier Alphonse et de la presque veuve Rita. M. Letellier est toujours le même, c'est-à-dire d'un comique plein de verve dans ce Daniel si peu amoureux, mais pirate hypocrite.

J'aurais dû parler tout d'abord des applaudissements qui ont éclaté quand l'orchestre a terminé l'ouverture aujourd'hui si populaire de *Zampa*; mais il devient fastidieux de faire l'éloge de nos musiciens...

Pour lundi, on nous annonce le gaillard et charmant *Boccace*. Le spectacle n'est pas pour vous, mesdemoiselles; mais, nous autres hommes, nous irons rire, et en nombreuse compagnie, je l'espère. NEMO.

La direction du théâtre s'occupe activement de monter, d'une façon exceptionnellement brillante, *Fatinitza*, opéra-comique de Suppé, et son ouvrage le plus remarquable, à ce que disent les amateurs de bonne musique. On fait de grands frais de costumes, décors, etc. La mise en scène sera superbe et scrupuleusement exacte; *Fatinitza* sera, croyons-nous, un des clous de la saison.

Une artiste dont nous dirons le nom plus tard a été spécialement engagée pour créer le rôle de la princesse Lydia; la charmante M<sup>me</sup> Gréteaux a, dit-on, un rôle travesti tout-à-fait original et qui lui permettra de faire briller une fois de plus ses qualités de chanteuse et de comédienne.

La partie comique, très développée dans cette pièce, sera dignement représentée par les excellents Letellier, Roussel, Allain, etc.

Après *Fatinitza* nous aurons *Surcouf*, *Dimitri*, *Don Juan*, le *Cid*, etc. Enfin, M. Sureau-Bellet est décidé à accomplir l'impossible pour nous donner une série de nouveautés vraiment remarquables.

#### VINS DE SAUMUR ET VINS DE CHAMPAGNE

Nos lecteurs se souviennent des poursuites intentées par le syndicat du commerce des vins de Champagne à plusieurs maisons de Saumur,

qui vendaient leurs vins mousseux avec l'étiquette *vin de Champagne*.

Le 11 avril dernier, la Cour d'Angers a rendu un arrêt aux termes duquel le fait d'apposer des étiquettes portant le titre *vin de Champagne* sur les bouteilles d'un vin récolté et fabriqué ailleurs que dans la Champagne (par exemple à Saumur), constitue le délit de contrefaçon prévu par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 28 juillet 1824.

M. Tessier, l'un des négociants poursuivis, a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt, mais ce pourvoi a été rejeté dans les termes suivants:

« La Cour, sur le moyen unique du pourvoi, pris de la violation par fausse application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 28 juillet 1824, en ce que l'arrêt attaqué a considéré comme nom de provenance d'un produit un nom générique désignant un procédé de fabrication;

» Attendu que l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 28 juillet 1824, édicté en vue de maintenir et de protéger la loyauté du commerce, prohibe d'une façon absolue l'apposition sur un objet fabriqué du nom d'un lieu autre que celui de la fabrication;

» Attendu que l'arrêt attaqué constate, en fait, que Tessier, depuis moins de trois ans, a vendu en Belgique, sous le nom de « Champagne », une quantité relativement considérable de vins provenant de sa fabrication, à Saumur; que les étiquettes qu'il apposait sur ses bouteilles portaient le mot « Champagne »; que le nom d'Epernay était imprimé sur les bouchons, et qu'aucune indication de la provenance véritable des vins, pas plus que le nom du fabricant, n'apparaissaient sur lesdites étiquettes;

» Attendu que l'arrêt attaqué déclare, en outre, que le mot « Champagne » n'est pas tombé dans le domaine public pour désigner un procédé de fabrication et ne s'applique qu'au vin récolté et fabriqué dans la province de France qui porte ce nom;

» Attendu que ces diverses constatations sont souveraines, et qu'en déclarant en l'état des faits que le demandeur a commis le délit prévu par l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 28 juillet 1824, l'arrêt attaqué, loin d'avoir violé les dispositions de ladite loi, en a fait une juste et saine application;

» Par ces motifs, rejette. »

#### CONCOURS DE TIR DE BRÉZÉ

Voici le résultat du concours de tir organisé par la société de tir de Brézé, les dimanche 17, 24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre:

#### Carabine de précision

1<sup>er</sup> Prix M. Perrault, de Meigné. — 2 M. Achille Volland, de Brézé. — 3 M. Perrault, de Saumur. — 4 M. Guyonneau, de Montreuil. —

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Un jour, elle se sentit heureuse... heureuse sans raison.

Le soleil, qui depuis six mois avait quitté la mansarde, y rentrait enfin, jetant sur le mur une grande bande de lumière, pleine de vivantes étincelles. Il éclairait le portrait de Germaine, une mignonne photographie donnée par le docteur Lauthier. C'était comme un autel sous ce médaillon. Sûzel y plaçait, chaque semaine, des violettes ou quelques jacinthes; maintenant elle y mettait des roses, lorsque le travail bien payé lui permettait cette joie. Elle aimait à voir surgir d'une gerbe de fleurs la vision aimée. C'était le seul luxe de la pauvre mansarde.

Hans sommeillait et Sûzel, assise devant la fenêtre, oubliait au milieu de cette fête du printemps la dureté de ses jours. Il est doux, cet état de l'âme où notre pensée nous échappe, où elle devient tour à tour: l'oiseau qui plane,

et d'un coup d'aile Sûzel s'envolait sur le balcon de Germaine; la brise qui passe, et d'un souffle Sûzel allait effleurer le visage de son enfant.

Oui, elle était heureuse devant ce beau soleil, car depuis un mois Germaine sortait tous les jours.

En se levant avec l'aube, pour que son travail n'en souffrit pas, elle pouvait dérober quelques heures à ses coutures, afin d'aller contempler la jeune promeneuse.

Ce jour-là, savourant à l'avance le baiser que de loin elle donnerait à Germaine, elle consolida sur la torsade de ses blonds cheveux son nœud alsacien, et, le cœur tout vibrant, elle se dirigea vers les Tuileries. C'était la promenade que, depuis quelques semaines, choisissait M<sup>me</sup> de Guérande.

Sûzel parcourait le jardin, sondant du regard toutes les allées. La musique militaire jouait sous le kiosque, et une ronde de fillettes, aux longs cheveux sous leurs chapeaux fleuris, suivaient le rythme d'un pas redoublé. Plus loin, c'était un fougueux attelage: deux coursiers bondissant entre des guides rouges et des grelots. Ici, les bébés, blancs et roses, jetaient du pain aux cygnes; plus loin, ils

s'arrêtaient avec des regards de convoitise devant le tourniquet du marchand de plaisirs.

Mais Sûzel ne s'attardait pas devant l'armée enfantine qui courait et qui trébuchait. Ceux qui l'attiraient, c'étaient les tout petits, ces jeunes philosophes n'ayant d'autre souci sous le ciel que de respirer l'air pur ou de rire au ciel bleu.

Ils étaient là, sur les genoux des nourrices, gazouillant, avançant, d'un mouvement gauche et charmant, les petites mains potelées qui s'accrochaient à tout; et l'Alsacienne allait d'un banc à l'autre, passant avec angoisse la revue du jeune bataillon.

Vainement elle cherchait à y découvrir sa Germaine.

L'heure s'avancait; l'air devenait frais. Tour à tour les mignons, enveloppés dans les larges pelisses, regagnaient sur les bras des Bourguignonnes le logis paternel, et l'inquiétude de Sûzel allait grandissant.

Pourquoi Germaine n'était-elle pas venue respirer l'air du jardin, comme on l'y avait accoutumée? Était-elle malade? Les nouveaunés ont un ennemi cruel, un ennemi qui, sans pitié pour leur faiblesse, les prend à la gorge, les oppresse, les étouffe.

Prompte à s'alarmer, comme tous ceux qui vivent d'un grand sentiment, Sûzel voyait déjà Germaine aux prises avec le croup. Elle se hâtait. Elle voulait parler au docteur Lauthier le jour même, apprendre si sa fille était moralement atteinte... Oui, un malheur était imminent... son cœur était trop oppressé.

Elle arriva haletante à la porte du médecin, sonna violemment, pénétra dans le cabinet de travail aux tentures sombres, et, tout éperdue, s'écria d'une voix étranglée par l'angoisse:

— Germaine, ma Germaine est-elle malade, bien malade?...

Le docteur écrivait devant un bureau de bois de chêne à ornements de cuivre doré. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, et surtout à l'accent angoissé de Sûzel, il se retourna et enveloppa la pauvre mère d'un regard de profonde pitié. Sûzel répéta sa question.

Et lui, lentement, d'une voix où vibrait la compassion:

— Non, ma pauvre Madame Hermel, non, rassurez-vous, votre enfant n'est pas malade; mais partie... partie pour un long voyage.

— Partie! répéta Sûzel, en s'appuyant au bureau de chêne, car elle se sentait chan-



